



**Formation 'les dispositifs de protection  
des forêts : quels enjeux pour les communes ?  
A Paris, le 16 décembre 2022 de 9h à 17h**



### **A retenir**

- ➔ Formation en présentiel, le 16 décembre de 9h à 17h, salle de réunion de la FNCOFOR - 13 rue du général Bertrand. Paris 7<sup>ème</sup>
- ➔ Cette formation est destinée aux présidents départementaux, régionaux ou nationaux des Communes forestières, ou à leur représentant
- ➔ Formation proposée dans le cadre du DIFE (droit individuel à la formation des élus) : Isabelle Vergne (06 78 57 34 98) vous accompagnera dans la mobilisation de votre DIFE.
- ➔ Inscription ouverte jusqu'au 1 décembre 2022 dans la limite des places disponibles (15)
- ➔ Venez avec les questions que l'on vous pose sur les dispositifs de protection des forêts (les protections qui existent, à quoi elles servent, les droits, responsabilité et devoir des élus pour chaque forme de protection, l'impact sur les autres usages de la forêt, retour d'expérience sur les échanges avec la société civile...)

## **PROGRAMME**

**16 décembre 2022 de 9h à 17h00, Paris**

9h00 - 9h45 :

**Introduction et présentation du programme et des objectifs**

Accueil,

Présentation des objectifs et de l'ordre du jour de la formation

Méthodologie : tour de table : les situations de protection des forêts que vous avez rencontrées

9h45 - 10h30

**Qu'apporte le Régime forestier à la protection des forêts ?**

Réalité et rôle du Régime forestier

Objectif : rappeler le rôle premier du Régime forestier en matière de protection des forêts communales et le rôle des élus.

Méthodologie :

- Apports des participants
- Compléments par le formateur

Formateur : Alain Lesturgez

10h30 - 10h45

**PAUSE**

10h45- 12h00

### **Les dispositifs de protection des forêts**

Repérer la gamme des dispositifs de protection de forêt existants

Les classer par catégorie : inventaire / espace de protection réglementaire / espace de gestion concerté

Le cas particulier des vieilles forêts

Les dispositifs financiers : quelles possibilités (pour natura 2000 + sylvact) ?

Identifier le rôle des élus dans leur mise en place et dans leur application

Objectif : recenser les dispositifs de protection existants et leurs incidences

#### Méthodologie :

- Question réponse avec la salle : A partir des dispositifs de protection des forêts que vous connaissez : qui en fixe les règles ? dans quelle catégorie les classeriez-vous ? Quelles incidences sur le budget des communes ?
- Complément par les formateurs
- Echange avec les participants
- Remise des fiches sur les dispositifs de protection des forêts existants.

Formateurs : Irène Sénaffe, Silvère Gabet

12h00 - 14h00

**REPAS**

14h00 - 14h15

### **Introduction de l'après midi**

Sollicitation de retours sur le déroulement de la matinée

Réponse aux questions restant en suspens

Rappel de l'ordre du jour de l'après midi et de ses objectifs.

14h15 – 15h30

### **Les orientations de la politique de protection de la biodiversité**

Rappel sur les objectifs des aires protégées en France  
<https://www.ecologie.gouv.fr/aires-protgees-en-france>

Les orientations gouvernementales sur les protections fortes.

Evolution de la stratégie nationale aires protégées (SNAP)

L'approche de WWF sur la stratégie nationale aires protégées

Incidence de la stratégie nationale aires protégées sur les forêts publiques dont communales

Comment l'ONF identifie-t-il les aires protégées en forêt ? et les aires de protection forte (HSLE) ?

La libre évolution de manière durable : quelle place pour le choix des communes ?

#### Méthodologie :

- Présentation par Albert Maillet
- Intervention de Julie Marsaud
- Echanges avec les participants

Formateurs : Silvère Gabet, Albert Maillet, Julie Marsaud

Objectif : Identifier les perspectives pour la prise en compte de la biodiversité en forêt des collectivités et l'approche des structures environnementalistes.

15h30 - 15h45

**PAUSE**

15h45 - 16h45

**Les dispositifs de protection des forêts existants : quel niveau de protection ?**

Point de vue d'associations environnementalistes sur les dispositifs de protection de la forêt et sur la stratégie nationale aires protégées

La trame verte : quelle réponse apporte-t-elle ? quel avenir ? quel rôle de l'élu ?

Méthodologie :

- Analyse de la chargée du playdoyer forêt à WWF : Julie Marsaud
- Compléments apportés par le formateur sur les apports de la trame verte
- Echange avec les participants (dont sur la place des élus en tant qu'aménageurs du territoire)

Formatrices : Irène Senaffe, Julie Marsaud

Objectif : Identifier les pistes d'amélioration possibles des dispositifs existants

16h45- 17h00

**Conclusion /évaluation**

# INFORMATIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

## Organisme de formation

---

IFFC – Institut de formation forestière communale, organisme de formation de la FNCOFOR – 13 rue du général Bertrand 75007 PARIS

## Lieu de la formation

---

Formation en présentiel : salle de réunion de la FNCOFOR 3 rue du général Bertrand 75007 PARIS

## Contact

---

Isabelle VERGNE, chargée de mission formation IFFC

[isabelle.vergne@communesforestieres.org](mailto:isabelle.vergne@communesforestieres.org) , 06 78 57 34 98

☞ **Contactez Isabelle Vergne, pour toute question relative à cette formation, à votre inscription ou à son accès aux personnes en situation de handicap.**

## Date et horaires

---

16 décembre 2022 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

## Durée

---

6 h00 de formation en présentiel

## Coût pour le stagiaire

---

Coût : 200 € par personne pour la journée de formation.

Cette formation est accessible sur mobilisation de votre droit individuel à la formation élu (DIFE). La mobilisation du DIFE relève d'une démarche personnelle de votre part.

Dans ce cadre, la formation et les frais de déplacement seront pris en charge, pour partie par le DIFE et pour partie par l'IFFC qui est l'organisme de formation de la FNCOFOR.

Isabelle Vergne vous accompagnera dans les démarches à réaliser sur la plateforme <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu> qui gère le DIFE.

## Objectif général

---

Mieux appréhender l'impact des dispositifs de protection de la biodiversité sur les forêts et les communes et se préparer aux évolutions de ces dispositifs

## Objectifs opérationnels

---

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'/de :

- Identifier les différents dispositifs de protection des forêts et leurs objectifs
- Appréhender l'influence réelle de ces outils sur la protection des écosystèmes forestiers
- Être force de proposition lors de l'apparition de nouveaux dispositifs, lors de leur mise à jour ou lors de l'aménagement

## Evaluation de la formation

---

La formation fera l'objet d'une évaluation à chaud par le stagiaire.

### Attestation :

Une attestation de formation sera remise à chaque participant.

### Formateurs

**Alain Lesturgez**, directeur général de la FNCOFOR/IFFC. Formateur au cours de la formation « les enjeux du Régime forestier » qui s'est tenue le 13 octobre 2022.

**Silvère Gabet**, Directeur des programmes à la FNCOFOR. Il intervient notamment sur tous les sujets traitant de l'amont forestier. Travaille en lien avec la direction « eau et biodiversité » du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, notamment au déploiement de la stratégie nationale « aire protégée ». A animé en 2019 une formation sur le plan climat air énergie territoire (PCAET) auprès des permanents des Communes forestières.

**Irène Sénaffe** : Irène Sénaffe est déléguée Massif des Pyrénées aux Communes forestières. Elle est spécialisée en droit public et aménagement. Elle conduit des projets et anime des formations pour élus. Elle a, entre autres, participé à la mise en place d'un label qualité pour le développement durable des forêts françaises.

**Julie Marsaud** : responsable du programme sur les forêts à WWF, chargée du plaidoyer : pour un renforcement des référentiels de certification des forêts en France. A animé de nombreuses formations dont certaines en lien avec la forêt et le bois au sein de France Nature environnement.

**Albert Maillet** : directeur forêt et risques naturels. Responsable des aménagistes à l'ONF. En lien avec le gouvernement sur la mise en œuvre forestière de la stratégie nationale aire protégée (SNAP)

### Public visé :

Les administrateurs départementaux, régionaux ou nationaux de la Fédération des Communes forestières

### Pré requis :

Ces formations sans pré requis supposent néanmoins une acculturation/sensibilisation à la thématique forestière.

### Règlement intérieur, RGPD :

Disponible sur demande et sur [http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5\\_3185.php](http://www.fncofor.fr/formations-proposees-institut-formation-forestiere-communale-iffc-5_3185.php)

### 📧 Pour s'inscrire :

Contactez directement Isabelle Vergne : [isabelle.vergne@communesforestieres.org](mailto:isabelle.vergne@communesforestieres.org) , 06 78 57 34 98  
➡ Avant le 1 décembre 2022 ; Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas  
➡ Isabelle Vergne vous accompagnera dans vos démarches pour mobiliser votre DIFE pour cette formation

En cas d'annulation par l'IFFC, les personnes invitées seront informées par mail ou par téléphone